

La candidature Saint-Venant acclamée à Saint-André

Après l'admirable réunion, dont nous donnons ci-dessus le compte-rendu, le citoyen Saint-Venant s'est rendu à Saint-André où il a fait une conférence. Après une déclaration très nette de M. Debray, le nom du parti radical, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les citoyens réunis dans la salle du « Sauteur-Pompier » à Saint-André-Lille, après avoir entendu les déclarations du citoyen Saint-Venant, se candidatent à la République démocratique et sociale, et de Bondues, s'engageant à faire bloc sur son nom et ont le ferme espoir de voir sa candidature triompher sur celle du candidat de toutes les réactions. »

Il s'agit de tous les Républicains, dignes de ce nom, pour grouper sur le nom du citoyen Saint-Venant, tous les suffrages vraiment républicains, et se séparer au cri de : Vive la République laïque démocratique et sociale.

Les petits factums réactionnaires

Comme ses candidats n'ont pas de programme, la réaction envoie leur photographie aux électeurs. — Une jolie galerie de tableaux. — Les chiffres faux de M. Vandame.

La réaction n'osant point se présenter au corps électoral à visage découvert, non seulement abandonne ses vieilles qualifications mais substitue à la distribution de texte la distribution de portraits de ses candidats.

Pour Duburoz, avec au verso de la carte quelques mots contenant toutes les qualités de (couche tu nu).

Pour Dambrière, avec au recto même, cette fameuse phrase : « Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi. »

Pour Vandame, avec une biographie. C'est traiter avec bien du dédain le corps électoral, qui a moins besoin de connaître les traits de celui qui sollicite sa confiance que de connaître ses idées.

Mais nous aurions laissé passer cette manie des réactionnaires, qui prennent les électeurs pour des gosses que l'on contente avec une image plus ou moins belle, si nous n'avions trouvé dans le petit opuscule distribué par M. Vandame la phrase suivante :

Les mensonges de la brochure de M. Vandame

Adjoint au maire de Lille de 1904 à 1908, il a dirigé le service des finances, du contrôle, de l'octroi et des contributions, et tous les Lilleois connaissent l'œuvre considérable qu'il a réalisée à la tête de ces fonctions.

« Le déficit du budget municipal atteignait « 218 mille francs » ; en les quittant, en 1908, il a laissé, après avoir acquitté toutes les dettes de ses prédécesseurs, un excédent de 783,000 centimes. »

Comme c'est glissé en douceur, défiez-vous socialistes. Excédent ! voyez réactionnaires.

Nous allons voir comment fut créé l'excédent, mais avant un mot sur le fameux déficit que l'on veut une fois de plus exploiter contre les candidats socialistes.

En 1901, les droits sur les boissons rapportaient à la ville 2.847.550 fr. 90.

Par suite de la loi sur le régime hygiénique des alcools, ne rapporta plus, en 1902, que 1.863.289 fr. 29.

Et les taxes de remplacement votées par l'Etat 423.447 fr.

Ce qui fit 2.313.736 fr. 71.

Soit sur l'année précédente un excédent de 540.814 fr. 19.

En 1903, la recette fut, pour l'octroi, de 1.922.422 fr. 17.

Taxe de remplacement, 411.111 fr. 30.

Ce qui fit 2.333.533 fr. 47.

Soit encore, sur 1901, une diminution de recette de 534.017 fr. 43.

En 1904, la recette fut, pour l'octroi, de 1.528.573 fr. 56.

Les taxes de remplacement, 411.459 fr. 23.

Ce qui fit 2.334.032 fr. 95.

Soit encore, sur 1901, une diminution de recette de 513.517 fr. 90.

Et pour les trois années 1 million 588 mille 849 francs centimes.

Voilà la cause du déficit et cela est si vrai que dans une séance du conseil municipal, M. Vandame lui-même déclara que s'ils avaient été à la place des socialistes, ils se seraient trouvés devant la même situation.

Et maintenant qu'il est prouvé que les socialistes n'ont eu aucune responsabilité dans le déficit momentané des recettes de la ville, voyons comment M. Vandame, l'adjoint aux finances de 1904 à 1908, a pu constituer l'excédent dont il se fait un gloire personnel.

1. De 1904 à 1908, les mêmes articles cités plus haut ont donné, sur 1901, une plus-value annuelle de 92.575 fr. 29, soit, pour les 4 années, 370.301 fr. 15.

en envoyant Vandame hors de la Chambre des Députés avec un de ces vestes dans le genre de celle qui fut taillée à M. Bonte il y a quatre ans.

2me Circonscription de Lille L'entente radicale et socialiste A CANTELEU

La candidature Ghesquière acclamée par les électeurs radicaux et socialistes. — M. Liégeois-Six mis au défi de venir contredire le candidat des républicains.

Partout l'entente conclue par la Fédération radicale et la Fédération socialiste du Nord trouve bon accueil près des électeurs véritablement républicains.

Il en fut de même hier à Canteleu où une réunion publique et toujours contradictoire fut organisée au siège du Comité du quartier à l'estaminet Cesteley, avenue de Bretagne.

A 5 heures de l'après-midi, heure annoncée pour la réunion, la salle de l'estaminet était trop petite pour contenir le nombre de citoyens Ghesquière. Au bureau prirent place : comme président, le citoyen Wibaux, président des Etudiants républicains, libraires et comme assesseurs les citoyens Devendeville et Carrette.

Le premier orateur fut le citoyen COULON, conseiller prud'homme qui fit un vibrant appel à la discipline républicaine après avoir bafoué les moyens ignobles de pression et de corruption électorale employés par les hommes de la calotte.

Après Coulon, ce fut LEBRETON, délégué du comité fédéral.

Examinant le programme radical et socialiste, l'orateur montra combien ils étaient connexes et c'est pourquoi, dit-il, les républicains vraiment dignes de ce nom doivent voter dimanche pour le seul candidat dont le programme comprend des réformes sociales, le citoyen Henri Ghesquière, puis, ce fut au tour du vaillant candidat socialiste de prendre la parole.

Exposant de façon claire et précise les détails et le pourquoi de son programme qui est celui de tous les républicains aux idées avancées, Ghesquière fit de bonnes justes déclarations de M. Dambrière dont la seule qualité sur laquelle on ne puisse discuter est d'avoir été « tuteur ».

Ghesquière montra cet homme voulant améliorer le peuple, incapable même dans ses fonctions municipales de se laisser réclamer électorale dans le drapeau tricolore qui ne lui appartient pas.

Les assistants applaudirent sincèrement les déclarations des orateurs et votèrent à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens radicaux et socialistes réunis en ce jour acclament la candidature du citoyen Henri Ghesquière et s'engagent à faire triompher en lui dimanche prochain le candidat républicain restant sur la brèche pour combattre la réaction. »

M. Dambrière s'est défilé SON AMI LIEGEOIS-SIX SE VANTE

A l'issue de la réunion le citoyen Ghesquière fut parti à six heures et demi, avec laquelle ses adversaires parlent de lui dans leurs réunions privées.

Ce ne sont qu'injures et basses calomnies dont je ne me soucie guère, dit-il, mes amis et moi-même camarades me connaissent et ce n'est pas moi qui suis venu à Canteleu sur ce point rendu célèbre par la dérobade de M. Dambrière alors que je l'invitai à venir me contredire dans une de nos réunions publiques.

Ces jours derniers au cours de leurs paroles privées, ces Messieurs de la calotte ne m'ont guère ménagé personnellement et l'un d'eux, M. Liégeois-Six a osé dire que M. Dambrière, lequel on le sait n'aime guère la contradiction et de venir me dire haut et clair que je ne suis pas un tuteur.

Aussi suis-je désolé de la disposition de son cœur et de son âme, et s'est beaucoup avancé en parlant ainsi.

Néanmoins, je l'invite à se présenter à la réunion organisée vendredi à 8 heures du soir, salle Saint-André rue Gambetta, 247, où je prendrai la parole et où j'aurai beaucoup de plaisir à lui répondre.

Les membres du Cercle Radical de la 2e Circonscription acclament la candidature au citoyen Ghesquière.

Jeudi soir dans une grande réunion tenue au Café Timmermans, sous la présidence du citoyen Mourmant, ayant comme assesseurs MM. Morel et Béné, le citoyen Henri Ghesquière est venu exposer son programme.

Il présentait le sympathique candidat à l'assemblée, le citoyen Mourmant invita les 1.227 électeurs qui ont manifesté sur son nom leur foi dans la République réformatrice, à reporter leurs suffrages sur le citoyen Ghesquière, portedrapeau du Parti républicain.

Avec une netteté et une franchise qui lui valent de vifs applaudissements, Ghesquière fit l'exposé de son programme politique.

Repondant aux citoyens Camperner et Perreux, le citoyen Ghesquière se déclara partisan du vote immédiat de la loi sur la sincérité des opérations électorales et de la personnalité civile aux syndicats.

M. Mourmant, candidat radical du premier tour, et M. Bailion, vice-président du Cercle radical de Moulins-Lille, adressent un chaleureux appel à leurs amis pour les engager à faire triompher la candidature républicaine du citoyen Ghesquière.

L'ordre du jour suivant est ensuite adopté à l'unanimité :

« Les électeurs républicains de la 2e circonscription de Lille, réunis au Café Timmermans, sous la présidence du citoyen Mourmant, après avoir entendu le citoyen Ghesquière, et approuvant ses déclarations nettement républicaines, s'engagent à voter en masse pour le citoyen Henri Ghesquière, seul candidat du Bloc républicain. »

3e Circonscription de Lille Delory acclamé à Saint-Maurice

L'entente radicale et socialiste triomphera de la réaction.

Réunion enthousiaste hier soir, à 5 heures, à l'estaminet du Dieu-de-Marcq, rue du Buisson.

« Nous sommes et fidèles à notre programme. Il compte sur tous ceux qui veulent, non seulement pour faire leur devoir, ce dont par avance il est certain, mais encore pour se livrer à une propagande intensive en faveur du député sortant Delory, seul candidat vraiment républicain dans la 3e circonscription. »

DELORY, à son tour, dit qu'il est orgueilleux de vaincre dimanche, d'une forte organisation et d'une énergique discipline. Il s'agit, de faire abstraction de toute personnalité, pour se lier en faveur du principe républicain, à l'encontre du cléricisme envahisseur. Le député de Lille examine ensuite les programmes radical et socialiste, dont il s'attache à montrer, quant au fond, les visées et à peu de choses près identiques.

Nos adversaires, dit-il, essaient d'effrayer ceux qui viendraient à nous, en brandissant devant leurs yeux notre drapeau rouge, dont ils prétendent se méfier. Ils se réclament de même du drapeau tricolore, dont ils paraissent ignorer jusqu'au symbole véritable. Ce sont là avant tout des gens qui s'affublent du titre républicain par intérêt, parce qu'ils savent que le pays veut la République, et qu'ils acceptent ce titre, mais si leur fallait accepter toutes les conséquences en son vrai républicain, ils ne le feraient pas.

Après avoir parlé de la situation faite au petit commerce, ainsi qu'aux petits propriétaires, Delory conclut en formulant cette pensée qui est nécessaire de se serrer plus que jamais les coudes pour continuer l'œuvre commencée au cours de la dernière législature. Nous pouvons, s'écrie-t-il, subir quelques défaites, jamais nous ne nous découragerons, car nous n'appartenons point à un parti qui se bat pour un succès momentané, mais pour le bien-être de la nation tout entière.

L'ordre du jour suivant est ensuite adopté à l'unanimité :

« Les électeurs républicains de la 3e circonscription réunis au nombre de 150 salle Dieu-de-Marcq, après avoir entendu les déclarations du citoyen Jacques du Parti Radical-Socialiste, s'engagent à faire triompher dimanche prochain la candidature de leur député sortant, Delory, seul digne de les représenter et de leur servir de chef. »

ORDRE DU JOUR :

« Les électeurs républicains de la 3e circonscription réunis au nombre de 150 salle Dieu-de-Marcq, après avoir entendu les déclarations du citoyen Jacques du Parti Radical-Socialiste, s'engagent à faire triompher dimanche prochain la candidature de leur député sortant, Delory, seul digne de les représenter et de leur servir de chef. »

6me Circonscription de Lille Entente électorale

LES BULLETINS SERONT UNIFORMES

Les électeurs de la 6e circonscription sont avertis qu'une entente est intervenue entre les deux partis en présence pour le deuxième tour.

Les bulletins des candidats sont faits en commun sur le même papier, par le même imprimeur.

Chacun pourra donc voter en toute sécurité sans crainte que son bulletin soit distribué à un adversaire.

Pluie d'affiches

M. Dambrière et ceux qui patronnent sa candidature ont tout vu, tout va mal, ils ont, dès le début de la période électorale, supprimé les partis socialiste et radical de limiter le nombre des affiches à deux.

Nous voulons, proclamait-il, moraliser le scrutin.

Aujourd'hui, les réactionnaires se sentent perdus ont rompu ce pacte moralisateur. Ils ont fait afficher partout sur la circonscription, il y en a de toutes les couleurs, de toutes les grandeurs, de toutes les formes.

Si M. Dambrière pouvait, il tapissierait les routes d'affiches pour empêcher de passer le candidat républicain. Il n'a pas voulu, mais il est nécessaire de voter pour de bons républicains comme lui, des républicains qui au pouvoir étrangleraient la gabelle et offriraient la France au pape et au duc d'Orléans.

Qu'il affiche, qu'il distribue des journaux et des ordures, qu'il se livre à toutes les manœuvres de la dernière heure qu'il lui plaira d'inventer.

Il n'en sera pas moins battu. Cette orge d'affiches prouve qu'il se sent perdu, bien perdu.

8e Circonscription de Lille M. Dron et le petit commerce

On nous écrit :

« Les amis de M. Bernard-Flipo emploient tous les moyens pour empêcher que leur candidat, qu'ils sentent battu. Ils insistent que M. Gustave Dron aurait méconter les cabaretières en mal servant leurs intérêts. »

Or, M. Dron, après avoir signé, l'un des premiers, le projet de M. Georges Berry pour la suppression de la licence, a voté cette suppression.

M. Dron a puissamment contribué, tout dernièrement, à faire voter la suppression des économats et la vente des boissons dans les usines.

Demandez donc à M. Bernard-Flipo et à ses amis ce qu'ils pensent des économats, de la vente de boissons et d'aliments dans les usines par les gros patrons ou leurs congénères.

Ce sont eux qui ont créé et entretenu ces institutions qui achèveraient de ruiner les cabaretières et les autres petits patentés si des hommes dévoués et énergiques comme M. Dron n'y mettaient le holà !

Débitants de boissons, petits patentés, en votant pour M. Dron vous sauvez vos intérêts professionnels ; vous votez pour la suppression de la licence et contre tout impôt nouveau sur le petit commerce.

Un groupe de cabaretières et petits commerçants.

radical-socialiste. La vérité c'est que M. Debove et quelques-uns de ses amis — et non pas les socialistes — ont occupé des services, mais ne les rendent pas. La vérité c'est que M. Debove veut s'imposer directement et indirectement au suffrage universel.

M. Debove, par rancune et par haine, a élu son parti. A la réunion du Quésnoy, le 18 avril, M. Debove avait déclaré qu'il désirait un second tour pour le candidat républicain le plus favorisé, fût-ce socialiste. M. Debove oublie et change avis.

Mais les électeurs ne vous suivront pas, car tous, dimanche prochain, feront fièrement triompher le candidat suivant lequel, de tous les républicains de gauche de circonscription.

1re Circonscription de Cambrai La discipline républicaine

Le désistement de Campener. — Un document de l'« Avant-Garde ».

Nous avons publié, dans un de nos derniers numéros, un court extrait d'une circulaire datée du 29 avril, par laquelle le citoyen Campener refusait de se conformer à la discipline républicaine et se désistait purement et simplement.

Nous lisons dans le dernier numéro de l'« Avant-Garde », organe du parti socialiste de Cambrai, paru postérieurement à la circulaire citée plus haut, un appel aux électeurs socialistes de la 1re circonscription, dans lequel le citoyen Campener invite les électeurs à reporter leurs voix sur le citoyen Leroy, candidat radical.

Voici ce document :

Citoyens. Le comité électoral socialiste de la première circonscription de Cambrai remercie ses 6.400 électeurs qui ont, le 24 avril, sur le nom du citoyen Campener, affirmé leur volonté d'en finir avec l'exploitation capitaliste et d'instaurer la propriété sociale.

La lutte a été superbe ; nous nous sommes cantonnés exclusivement sur notre terrain de classe. Sans concessions, sans équivoques, nous avons défendu, propagé la doctrine et le but socialistes ; les progrès réalisés ont été énormes et nous incitent pour l'avenir à un effort plus grand, plus complet, et d'un résultat meilleur encore.

Classés troisième au premier tour, nous retirons la candidature socialiste. Le bulletin du deuxième tour est maintenant inscrit entre le candidat réactionnaire et le candidat radical.

Fidèles à nos traditions, à nos principes, nous ne pouvons, non content d'être passifs, mais de nous opposer à ce qui, au point de vue politique, est le meilleur, celui qui, en accroissant les conquêtes de la société laïque sur l'intolérance professionnelle, nous laisse pour l'avenir un champ d'action plus vaste que celui qui nous a été offert.

C'est dans ce sens que le comité électoral socialiste comprend la situation actuelle, et il est en cet accord avec les décisions qui, prises par le comité fédéral socialiste du Nord dans sa séance du 26 avril dernier, ont fait de la concession au radicalisme réactionnaire et sans lui en demander, en vue d'éviter un retour en arrière, un retour à la haine électorale personnelle par M. Debove, en vue de réserver l'avenir, il invite les électeurs à voter au premier tour pour le camarade Campener, à reporter le 8 mai prochain, leurs suffrages sur M. Leroy.

Le comité électoral socialiste de la 1re circonscription de Cambrai.

Citoyens. Conformément à la décision du Parti, je retire ma candidature, et vous invite à voter pour E. Le Roy, candidat radical, au second tour de scrutin.

CAMPENER.

Les journaux réactionnaires ayant annoncé que ce document était un faux, le citoyen CAMPENER a voulu prouver, dans le journal l'« Avant-Garde », que le Comité électoral socialiste est le seul organe qui ait communiqué ce document.

Le comité électoral socialiste blâme Campener

Le comité électoral socialiste a voté l'ordre du jour suivant :

« Les membres du comité électoral socialiste de la première circonscription de Cambrai, réunis à Caudry, le mardi 3 mai, salle Beauvillain, à l'issue des obsèques du citoyen Fievet, après avoir pris connaissance du désistement pur et simple, favorable au candidat réactionnaire, du citoyen Campener, désapprouvent énergiquement son attitude en opposition formelle avec les engagements communs de discipline républicaine, intervenus entre les organisations républicaine et socialiste du département du Nord. »

« Le comité électoral socialiste de la première circonscription de Cambrai, réunis le 3 mai en assemblée extraordinaire, après avoir pris connaissance et discuté sur le texte de circulaires adressées par Campener à l'un des membres de la section, pour être distribuées à profusion dans la commune, et concernant la marche à suivre en vue du scrutin de ballottage du 8 mai. »

« Considérant que les explications données par ces circulaires ne peuvent être que l'œuvre d'un homme tourné à la réaction, dédaignant qu'elles ne seront pas distribuées mais détruites ; »

« En même temps, ils jettent à la face de Campener l'expression de leur plus profond mépris pour son attitude incorrecte et contraire à la discipline républicaine imposée par la Fédération du Nord, et invite celui-ci à le traiter comme il le mérite ; »

« La section ne veut pas rendre solidaire d'une action aussi révoltante, proteste énergiquement contre cette manœuvre infâme, et fait appel à tous les vrais républicains que son cœur émeut pour étouffer, dimanche prochain, 8 mai, la réaction qui brôle ses derniers espoirs en admettant solidaire hier dans ses rangs celui qu'elle considérait hier comme dangereux pour elle. »

Campener en accusation devant la Fédération du Nord

Sur l'ordre de la totalité des sections socialistes de la première circonscription de Cambrai, le citoyen Dérémont vient d'adresser la lettre suivante au citoyen secrétaire de la Fédération du Nord du Parti Socialiste :

« Au citoyen DELORY, secrétaire-général de la Fédération du Nord du Parti Socialiste. »

Citoyen. Au nom de toutes les sections socialistes de

la première circonscription, j'ai l'honneur de vous prier de prendre des mesures énergiques et immédiates contre le citoyen Campener, félicite et traite à son parti.

En effet, ce dernier, dans un but misérable, fait dans notre circonscription le jeu de la plus infâme des réactions.

L'indignation est immense chez tous les militants du Parti qui, au cours de cette campagne, se sont dépensés sans compter.

Il faut, il est nécessaire que, pour l'honneur et la dignité de notre Parti, le Comité Fédéral de notre Fédération intervienne d'une façon vigoureuse à l'égard de Campener-Réagat.

Il le faut, le Parti qui, au cours de cette campagne, a été réduit au point de circonvenir les militants pour arriver à ses fins, morda la poussière une fois de plus, et que la République sorte victorieuse des urnes le 8 Mai prochain.

Camarades du Comité Fédéral, au nom des militants organisés de la première circonscription :

« Jetez hors du Parti Campener le Judas et le traître à la discipline. »

Pour le comité et par ordre, Le Secrétaire, PAUL DÉGRÉMONT.

1re et 2e Circonscriptions de Valenciennes Les radicaux doivent voter pour Durre et Mélin, dit le citoyen Pasqual

Nous avons posé au citoyen Pasqual, député de la 1re circonscription d'Avesnes, concernant la situation électorale de l'arrondissement de Valenciennes, la question suivante :

« Comment croyez-vous que les républicains doivent comprendre leur devoir au deuxième tour de scrutin ? »

« Le citoyen Pasqual nous a fait la réponse suivante :

« Ma réponse est bien simple ; elle m'est dictée par l'intérêt supérieur de la République démocratique et sociale. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

« Je pense avec Dron et Poité, que les radicaux et radical-socialistes doivent respecter les décisions prises par la Fédération et donner l'exemple de la discipline. »

Pour la discipline Républicaine

Imposante manifestation à Valenciennes

TROIS MILLE ÉLECTEURS FLEURISSANT LA TRAISSON DU « COMITÉ RADICAL » ET ACCLAMENT LES CANDIDATURES DE MELIN ET DURRE

Il y eut, jeudi soir, à l'Hippodrome de Valenciennes, la foule des grandes assemblées du, aux heures suprêmes, venait affirmer les sentiments en faveur des loyales alliances de discipline républicaine.

A défaut de ceux qui, par respect pour eux-mêmes, autant que pour le parti dont ils usurpent aujourd'hui l'étiquette, les électeurs, en masse étaient venus, s'entassent aux gradins, sur la piste, au promenoir.

A quatre heures et demie, notre collaborateur, le citoyen Deguis, fait former le bureau.

Sont nommés : les citoyens M. Bouillon, délégué du Parti socialiste ; Coquet, ancien adjoint d'Anzin, vice-président du Comité Radical-Socialiste ; Bertiaux, conseiller municipal de Valenciennes, membre du Comité R.-S., et Deguis.

A l'issue de ces orateurs, c'est d'abord une immense clameur « Vive Mélin ! Vive Durre ! A bas les traîtres ! »

BOUILLON remercie, et le citoyen BERTIAUX donne lecture de la déclaration du Parti Radical et Radical-Socialiste, qui est fort applaudie.

Discours de Millot

Le citoyen MILLOT, président de la Ligue Radicale et Radical-Socialiste, a, le premier, la parole.

« C'est avec une joie profonde, dit-il, que je viens protester ici contre les attaques sournoises dont le vrai Parti Républicain se voit l'objet. »

« Nous ne craignons aucune espèce de contrôle ni de contradiction ; il nous est facile de justifier une attitude dont nous sommes fiers et que nous ne renions pas. »

« Aux yeux de tous les partis, c'est un honnête homme qui s'adresse à tous les honnêtes gens. »

« A tous les républicains, nous disons que la seule parole républicaine nous est venue du Parti radical organisé, et non d'une cotte de couleur. »

« On nous a reproché notre organisation. Ceux qui nous blâment ont refusé de s'organiser pour échapper à toute discipline, ceux qui nous blâment ont refusé de s'organiser pour échapper à toute discipline, ceux qui nous blâment ont refusé de s'organiser pour échapper à toute discipline. »

« Au premier tour notre Parti, qui n'était pas en mesure de présenter des candidats, s'est posé la question, il a pris le mot d'ordre de son organisation centrale. Il se trouvait en présence de candidats ; les socialistes qui, à leur tour, ont refusé de s'organiser, ont été repoussés radicaux, aussi peu radicaux que possible et entre lesquels nous ne pouvons hésiter. (Cris : A bas les vendus ! Applaudissements.) »

« Les hommes qui nous accusent de trahison ont compensé cela par une trahison véritable. Ils avaient engagé leur parole d'honneur, MM. Davaine et de Lauwereyns, à se tenir en dehors de la lutte qui avait réussi à réunir encore. »

« Au second tour, ils ont supprimé la difficulté de la situation en disant qu'il n'y a plus de parti à droite. »

« Les hommes de gauche, nous disons : « Est-ce que le péril est disparu quand le candidat du parti libéral s'appelle maintenant M. Davaine ? » (Rires.) C'est n'est qu'un changement d'ét